

Il y a peu NoPanic évoquait [les attaques sur le Web](#) par le biais d'objets connectés. Aux usa se tient un procès liés justement à la sécurité des objets connectés.



L'Internet des objets connectés a fait parler de lui en octobre 2016. Souvenez vous , des failles de sécurité dans les dispositifs «intelligents» ont été détournées pour attaquer des parties de l'internet (Des caméras de sécurité, frigo connecté, balances, etc...).Aujourd'hui le gouvernement américain met en garde le monde de **l'Internet des Objets Connectés** avec un procès contre le fabricant taïwanais de routeur D-Link en mettant en avant des pratiques de sécurité de mauvaise qualité. La plainte, déposée par la Commission fédérale du commerce, accuse D-Link de plusieurs failles de sécurité, (informations de connexion par défaut non modifiables, mots de passe des utilisateurs en clair sur ses applications de smartphone) qui rendraient justement ces objets vulnérables aux attaques.

L'action de la Commission est un « avertissement fort » pour les entreprises, a déclaré Jeremy Goldman, un partenaire du cabinet d'avocats spécialisé dans les questions de sécurité des données.

D-Link quant à lui trouve ces accusation « injustifiées et sans fondement. »



Le procès attire également l'attention sur la question de la réglementation de l'Internet des objets. Même si la Commission prend des mesures dans ce procès, ce n'est pas nécessairement l'agence gouvernementale américaine chargée de superviser le secteur et reste à savoir quelles seront les conséquences et les réactions des fabricants.

En fait, on ne sait toujours pas qui, exactement, devrait avoir compétence sur ces dispositifs. On peut invoquer une pléthore d'agences à trois lettres, dont la Federal Communications Commission, l'organisme de réglementation des produits alimentaires et pharmaceutiques et l'organisme de réglementation du transport routier, comme le souligne NextGov. La commission du commerce elle-même s'est efforcée de ne pas devenir le premier flic du domaine des objets connectés, préférant plutôt que l'industrie naissante s'autorégule, pour ne pas étrangler l'innovation au berceau.

La Fédération du commerce demande au tribunal d'ordonner à D-Link d'améliorer ses pratiques de sécurité et de payer les frais juridiques de la fédération du commerce.

(source : Ia & transhumanisme.com)